

Avis de constitution

SOCIETE « CASH-PLUS SERVICES » en abrégé « CASH-PLUS »

Siège ABIDJAN Port-Bouët Sogefiha, Siporex non
loin du lycée moderne , Lot Porte 13, Ilot Bloc 302

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CASH-PLUS SERVICES » en
abrégé « CASH-PLUS »

Objet : - Transfert d'argent national et international
- Gestion de points de vent Canal+
- Fourniture de services informatiques
- Activité connexe ou complémentaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Port-Bouët Sogefiha, Siporex non
loin du lycée moderne , Lot Porte 13, Ilot Bloc 302

Dirigeant(s) M KONAN BROU MATHURIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01519 du 25/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18911/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

